

La part de la Bretagne dans la production française de thon germon

par Roland JAFFREZIC (1)

1. PLACE DE LA BRETAGNE DANS LA FRANCE ATLANTIQUE.

1. PLACE ACTUELLE. Lorsque nous regardons une carte des principaux ports thoniers du littoral atlantique, nous constatons qu'il existe 3 grandes régions productrices de thon : le Pays basque, la Vendée et la Bretagne. Pour établir une telle carte, nous avons tenu compte des moyennes de production portant sur trois années consécutives, car cette pêche peut varier considérablement d'une année à l'autre selon les régions. Compte tenu de ces moyennes récentes, nous constatons que la Bretagne demeure la principale région productrice de thon, avec une part relative de 56 % de la production atlantique, alors que la Vendée, avec ses 3 principaux ports de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, des Sables-d'Olonne et de l'Île d'Yeu n'en produit que 27 %. Tout à fait au Sud, enfin, le Pays basque, avec Saint-Jean-de-Luz, n'en fournit que 17 %.

2. EVOLUTION DE LA PRODUCTION BRETONNE PAR RAPPORT A LA PRODUCTION MÉTROPOLITAINE. La place de notre région a toujours été importante sur le plan national. Dès 1895, elle représentait 88 % du total français ; en 1904, 82 %, et en 1934, 86 %. En valeur absolue, les chiffres de production sont également importants : en 1895, la Bretagne produisit 5.108 t. de thon ; en 1909, 4.864, et en 1934, 8.451 t. En 1945, la part relative de la Bretagne était encore de 79 % et de 86 % deux ans plus tard. Puis la chute fut brutale, puisqu'en 1950-1951, nous produisions moins de 60 % du total et qu'en 1954, la part relative des ports bretons tombait même au-dessous de 50 %. Après 1958, la production bretonne semble se stabiliser entre 60 et 55 %, ce qui est évidemment loin de la proportion d'avant-guerre.

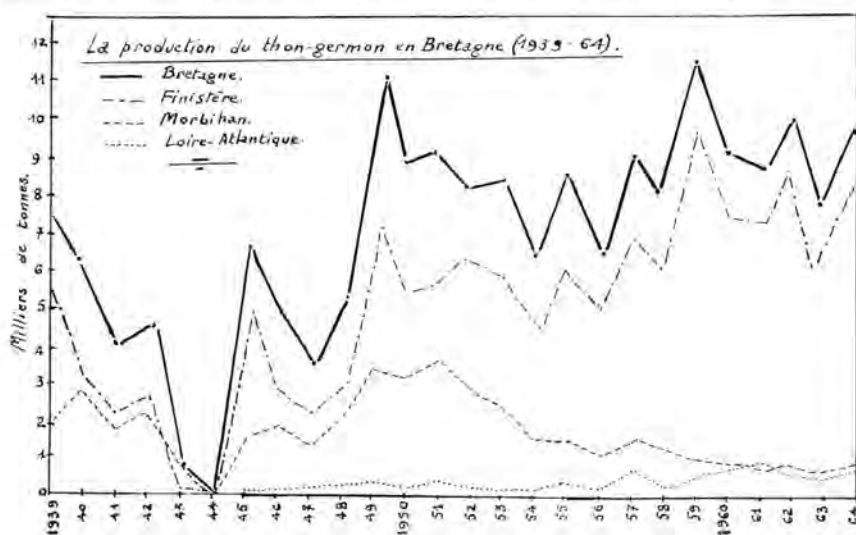
Quelles sont donc les causes principales de cette chute relative de la production bretonne ? Il semble bien qu'elle soit d'abord due à la disparition des nombreux voiliers de Bretagne qui n'ont été remplacés, en partie, que par des unités bien moins nombreuses de ligneurs à moteur. Alors que la flotte basque, en particulier, possédait déjà avant la guerre, de nombreuses unités motorisées

(1) Extrait d'un Mémoire de 220 pages, 45 figures et photographies, sur le Thon en Bretagne, présenté pour l'obtention du Diplôme d'Études supérieures de Géographie en 1965 et conservé au Laboratoire de Géographie de la Faculté des Lettres de Rennes (Rapporteur : M. GAUTHIER).

demeurées en service après 1945. D'autre part, si la technique de l'appât-vivant est apparue en Bretagne en 1954 (à Concarneau), le rival basque de ce port avait adopté le nouveau système bien plus rapidement, doublant sa production en un an de 1953 (3.900 t contre 2.500 pour Concarneau) à 1954 (7.000 t, contre 1.890 pour Concarneau). Il est vrai que Saint-Jean-de-Luz se prêtait mieux à l'adoption de la pêche à l'appât-vivant, de nombreuses pinasses pratiquant là tout à la fois la pêche à la sardine et au thon à quelques heures de route du port ; les Pyrénées plongent en effet dans la mer et les accores se situent à quelques kilomètres seulement du rivage. Il semble, également, que la capture du thon rouge ait joué un grand rôle dans cette évolution. Mais depuis les 5 dernières années, la capture de ce scombres a diminué au Pays basque. Dès 1961, Saint-Jean recevait moins de 2.000 t de thon. Ces trois dernières années, il n'en recevait plus que 2.600 t par an, en moyenne, tandis que la production des ports bretons se stabilisait (2.800 t en moyenne par an pour Concarneau).

II. EVOLUTION DE LA PRODUCTION BRETONNE PAR SECTEUR ET PAR PORT DE VENTE.

1. EVOLUTION GÉNÉRALE. Lorsque nous étudions un graphique de cette évolution entre 1939 et 1964 (fig. 1), nous constatons que la production bretonne a connu bien des vicissitudes. En 1939, elle avoisinait 7.600 t. Puis, par suite de la guerre, elle n'a cessé de décroître jusqu'en 1944, année où la courbe passe par zéro, aucun bateau n'étant sorti des ports. Avec la reprise normale des activités, elle remonta, en 1945, à 6.800 t, pour retomber deux ans plus tard à 3.700 t. Mais un nouveau redressement devait la porter, en 1949, à 10.700 t, chiffre maximal enregistré jusqu'alors en Bretagne. La production subit ensuite une nette régression, de 1954 à 1956, pour remonter jusqu'au chiffre maximal atteint jusqu'à présent, soit 11.400 t, en 1959, qui fut une année très prospère, en particulier pour les nouvelles unités pêchant à



l'appât-vivant. Après 1959, la courbe semble marquer une nouvelle relombée, bien que la production totale demeurât importante, exception faite de 1963 qui ne vit débarquer que 7.500 t ; la production des autres saisons avoisinait cependant 9.000, et même 10.000 t.

2. ETUDE PAR SECTEUR ET PAR PORT. Si la Bretagne méridionale paraît représenter, à première vue, une région assez homogène par rapport à l'ensemble de la France atlantique, il n'en va pas de même lorsqu'on l'étudie de plus près. En effet, la localisation des ports de vente forme trois groupes distincts, correspondant aux trois départements de la Loire-Atlantique, du Morbihan et du Finistère. Dans le premier, nous ne trouvons qu'un seul port de vente, Saint-Nazaire, dont la production représente 6,8 % de la production bretonne avec 580 t. Dans le Morbihan, Etel et Lorient ont reçu 724 t en moyenne par an, soit 7,8 % du total, alors que le Finistère, avec ses 7.922 t, se taille la part du lion : 86 %. Il est vrai qu'avant 1940, cette part du Finistère était déjà importante avec ses 75 % ; ce département était suivi par le Morbihan qui, grâce aux apports d'Etel et surtout de Groix, représentait 25 % de la production totale, Saint-Nazaire n'existant pas encore en tant que port thonier.

a) *La Loire-Atlantique : Saint-Nazaire.* Saint-Nazaire est, aujourd'hui, le seul port de vente de la Loire-Atlantique. Ce n'est qu'en 1945 qu'il est apparu comme tel, avec seulement 4 t. Sa progression fut lente, puisqu'il fallut attendre 1949 pour voir la production approcher de 150 t. Après bien des vicissitudes, elle atteignit 350 t en 1955 et 800 t en 1957. Actuellement, elle s'est stabilisée autour de 5 à 600 t par an, avec une légère montée jusqu'à 700 t en 1964.

Ce qui caractérise Saint-Nazaire, c'est qu'il n'arme aucun bateau à la pêche au thon et, qu'en fait, il n'est qu'un port de vente pour des navires « étrangers », en particulier ceux de l'Île d'Yeu où les usines ne peuvent absorber toute la pêche et sont en butte à de sérieuses concurrences. Leur prix de revient est en effet supérieur à ceux des usines du continent, du fait du transport des matières premières autres que le poisson et des conserves elles-mêmes.

b) *Le Morbihan.* Quant à la production morbihannaise, elle a connu de nombreuses vicissitudes depuis 1939. Mais elle n'a cessé de croître depuis la fin du XIX^e siècle jusqu'à une époque récente. En 1895, 12 % des ventes bretonnes étaient effectuées dans les ports morbihannais (680 t) ; en 1909, 25 % ; en 1939 : 1.500 t. Après une chute durant la guerre, la production du Morbihan progressa assez régulièrement jusqu'en 1949, où elle atteignit le maximum de 3.400 t. Depuis, elle n'a cessé de décroître pour atteindre 600 t en 1963. La saison 1964 a cependant marqué une certaine reprise avec 900 t de germon.

Il existe trois quartiers thoniers dans le Morbihan, ceux d'Auray, d'Etel et de Lorient. Le quartier d'Auray est le moins important pour la production thonière. Seuls, les ports de Quiberon et du Palais (Belle-Ile) reçoivent du germon, en très faible quantité : la production annuelle, depuis 1937, n'a pas dépassé 100 t, exception faite des trois années 1951-52 et 53 où elle atteignit respectivement, 130, 110 et 170 t. Depuis, la production a diminué régulièrement pour devenir presque nulle en 1964 (3 t).

Par contre, le quartier d'Etel est, depuis longtemps, un

important centre d'armement thonier ; mais il ne fut jamais un centre notable pour la vente du germon. En 1934, alors qu'Etel se trouvait au second rang des ports français pour l'armement, il n'occupait que le 7^e pour la quantité débarquée, avec 170 t seulement. Ceci provient du fait que la plupart de ses navires allaient vendre leur pêche dans les autres ports, et en particulier à Concarneau où de nombreuses usines permettaient d'absorber la pêche.

A la veille de 1940, la production débarquée à Etel variait de 400 à 600 t. Grâce au repli des thoniers lorientais durant les hostilités, Etel a pu se maintenir à un niveau relativement élevé puisqu'en 1942 et en 1943, il vit débarquer plus de 1.000 t de thons. En 1945, il profitait encore de l'effacement de Lorient et de Groix. Mais dès 1947, sa production tombait à 450 t. En 1949, elle remontait à 1.550 t, pour diminuer ensuite jusqu'en 1963 où elle tombait à 320 t. Comme nous pouvons le constater, l'importance d'Etel en tant que port de vente a considérablement baissé depuis 1939. Cette évolution régressive suit à peu près fidèlement celle de l'armement thonier du port.

Le quartier de Lorient comprend trois ports de vente : Lorient, Port-Louis et Groix. Le premier n'a jamais été un port d'armement thonier avant la guerre, car c'est Port-Louis qui jouait ce rôle avec 65 bateaux dès 1934. Après la guerre, Lorient est devenu un port d'armement et de vente alors que la production de Groix diminuait rapidement en même temps que déclinait la flotille thonière de l'île. Elle comptait 220 unités en 1937 et n'en comprend plus que 3 aujourd'hui. Le port thonier de Groix avait cependant tenu le premier rang avant 1914. C'est par son intermédiaire que la pêche du thon s'introduisit en Bretagne. Dès la fin du XIX^e siècle, en 1895, les Groisillons débarquaient dans l'île 3.790 t de thon, alors que des ports comme Concarneau, Les Sables, Saint-Jean-de-Luz n'en recevaient respectivement que 1.258, 350 et 36 t. Quinze ans plus tard, l'île recevait encore 2.500 t, alors que les trois ports que nous venons de citer n'en voyaient débarquer que 1.280, 326 et 357 t. Entre les deux guerres, bien que la flotille demeurât importante, le tonnage débarqué à Groix décru encore sensiblement pour tomber à 1.000 t à la veille de 1940. C'est que les bâtiments groisillons allaient vendre leur pêche dans des ports tels que celui de Concarneau. En 1946, la quantité vendue à Groix n'était plus que de 600 t, et il faut attendre les années 1949 et 1951 pour que le contingent débarqué dépasse encore 1.000 t. Mais depuis, le contingent a décliné régulièrement pour tomber, dès 1958, à une centaine de tonnes et, en 1963 et 1964, à une cinquantaine de tonnes.

Il semble que ce déclin soit dû à la trop grande proximité du continent. Les marins n'hésitent pas à vendre leur pêche dans les ports morbihannais ou finistériens. Ils hésitent encore moins à venir s'embarquer sur les thoniers d'Etel et de Port-Louis, ou même sur les chalutiers lorientais, attirant leurs familles auprès d'eux dans les ports d'armement. L'île s'est ainsi, peu à peu, vidée de ses habitants. La position insulaire augmente aussi les frais des conserveurs : sur les 5 usines qui travaillaient le thon en 1940, une seule subsiste en 1964.

Ce déclin de Groix retentit sur le tonnage débarqué dans le quartier de Lorient. D'un peu moins de 1.400 t en 1939, il est passé par un maximum de 2.000 t en 1951 pour descendre à moins de 400 t de thon en 1962. Toutefois, depuis 2 ans, et malgré le recul de Groix, une faible reprise semble s'amorcer dans ce quar-

tier. La production dépassa 550 t en 1964. Mais cette progression se note dans la plupart des ports.

c) *Le Finistère*. Il compte cinq quartiers armant pour la pêche au thon : ceux de Camaret, Douarnenez, Audierne, Le Guilvinec, Concarneau. C'est, de loin, la principale zone de production thonière de Bretagne. Dès 1895, 88 % des ventes s'y effectuaient (plus de 5.000 t). Actuellement, comme en 1934, cette part relative est de 86 % (8.000 t en 1964). La courbe de la production a varié comme ailleurs : 5.500 t en 1939, 5.000 en 1945, 2.500 en 1947, plus de 7.000 t en 1949. Dès lors, le graphique de la production amorce une courbe ascendante jusqu'au maximum de 1959 (9.800 t.) Depuis 1960, la courbe décroît irrégulièrement : plus de 7.700 t en 1960, près de 7.500 en 1961, plus de 9.000 en 1962, près de 6.500 en 1963, plus de 8.200 en 1964.

Le quartier de Camaret comprend les trois ports de Camaret, du Fret et de Morgat. Ce dernier est le principal producteur de thon. Le quartier comptait déjà 23 thoniers en 1934 ; mais son rôle dans la vente ne date que de 1941-42 (15 et 57 t de germon pour la consommation « en vert »). Auparavant, l'on allait vendre le produit de la pêche dans les autres ports, en particulier à Douarnenez où les usines de conserves sont nombreuses. Après la guerre, le quartier devint vraiment un quartier de vente : 50 t en 1945, plus de 300 en 1951, près de 900 en 1964. Ainsi, ce quartier qui reste encore le moins important du Finistère voit-il sa position s'affermir d'année en année.

Douarnenez joue un rôle important en qualité de port de vente du thon depuis le début du siècle. En 1909, 500 t y furent débarquées ; 900 en 1934. La chute y fut moins sensible pendant la guerre qu'à Lorient ou à Concarneau (500 t en 1941, 350 en 1942). Et dès 1945, un excellent été lui permettait de produire près de 1.200 t. Mais c'est en 1949 que le maximum fut atteint, avec près de 2.500 t. Depuis, la ligne générale de la courbe décroît : 1.200 t en 1963, 1.700 en 1964.

Audierne vient, comme Camaret, de faire son apparition sur le marché du germon. Ce n'est qu'en 1949, avec 60 t, qu'il put réellement se ranger dans la catégorie des ports de vente. Depuis, sa production n'a cessé d'augmenter, atteignant 1.200 t en 1964. C'est le port d'armement et de vente qui a le plus progressé au cours de ces années dernières.

Dans le Pays bigouden, le quartier du Guilvinec groupe les ports de Kerity et Saint-Guérolé-Penmarc'h, du Guilvinec, de Loctudy et de Lesconil. Le premier est un port d'armement qui ne joue aucun rôle dans la vente. De même, les ports de Lesconil et de Loctudy ne sont entrés en scène qu'à partir de 1948 et demeurent encore secondaires. Avant 1940, Le Guilvinec était le seul port de vente avec seulement 200 t en 1937, 100 t en 1938. Depuis 1949, le port de Saint-Guérolé est devenu pour lui un concurrent sérieux, devenu peu à peu le principal port thonier du quartier (1.600 t en 1964, contre 600 pour Le Guilvinec). L'ensemble de ces ports fait actuellement du quartier du Guilvinec le second producteur de germon du Finistère et de Bretagne. Actuellement, sa production dépasse constamment le millier de tonnes lors des années les plus mauvaises, et dépasse les 2.500 t lors des années les meilleures. Quartier en pleine évolution dans le domaine de la production du germon et qui dépasse aujourd'hui celui de Douarnenez, où l'on pratiquait pourtant cette pêche avant 1914.

Concarneau dépasse maintenant Saint-Jean-de-Luz, après avoir été dépassé par lui durant la période 1954-57 au cours de laquelle la production du port basque était le double de celle du port cornouaillais. Si Concarneau n'arme au thon que depuis les environs de 1907, il est depuis longtemps un port de vente pour les navires de l'extérieur. Dès 1895, il recevait 1.250 t de thon. En 1939, le tonnage n'avait guère progressé, Concarneau étant alors surtout un port sardinier et sa vocation thonière ne s'affirma guère avant 1920. Alors que les quantités de sardines débarquées passaient de 4.000 t en 1920 à moins de 800 après 1930, le contingent de germon passait de 1.300 t à plus de 3.500, atteignant même 5.800 t en 1931, pour se stabiliser entre 4.500 et 5.200 à la veille de la seconde guerre mondiale. Toutefois, l'on ne peut plus dire, compte tenu de sa production, que Concarneau occupe, sur le marché du germon, une place aussi importante qu'entre les deux guerres malgré l'amélioration des techniques et l'apparition de la pêche à l'appât-vivant. Ceci tient non seulement à la diminution de sa flotille thonière, mais aussi à celle des ports de Groix, Etel et Yeu dont les marins venaient là vendre leur pêche. Cinq à six bateaux de l'extérieur fréquentent aujourd'hui Concarneau, contre une cinquantaine en 1951. La courbe du tonnage débarqué est, dans l'ensemble, descendante, malgré des reprises temporaires : 1.400 t en 1947, 4.000 en 1949 et en 1959. En 1964, bonne année thonière qui vit la production bretonne approcher de 10.000 t, la production de Concarneau baissait alors que celle de tous les autres ports augmentait. Ceci tient au déclin de sa flotille à l'appât-vivant et au développement de la pêche du thon tropical, de l'albacore, vers laquelle ce port s'est tourné depuis quelques années. Alors qu'il voyait débarquer moins de 400 t d'albacore contre près de 2.000 t de germon en 1956, Concarneau a reçu, en 1964, 6.806 t d'albacore contre 2.600 t de germon. Et le germon ne représente plus ici que 6 % des apports, contre 4 % pour la sardine, 90 % pour les poissons de chalut et les thonidés d'origine tropicale.

CONCLUSION. Montée de la Loire-Atlantique, recul du Morbihan, prééminence du Finistère, telles sont les données de l'évolution d'une production qui, dans l'ensemble, se maintient. Le germon ne représente, dans chaque port, qu'une faible part du tonnage débarqué : 6 % à Concarneau, avons nous vu : 1 % à Lorient où le chalutage représente 87 % des apports, 8 % à Saint-Nazaire, 7 % à Etel, 12 % au Guilvinec, 6,5 % à Douarnenez ; la part n'est relativement forte qu'à Camaret-Morgat (28 %) et à Audierne (35 %). La pêche au germon n'est, en effet, que saisonnière et les pêches pratiquées toute l'année, comme le chalutage, ou celles qui tendent à devenir annuelles, comme celle du thon tropical, sont pour elle des concurrentes qui attirent capitaux et équipages.